

# Les Prix de l'Innovation du Salon des Maires et des Collectivités Locales

Les Prix de l'Innovation du Salon des Maires et des Collectivités Locales récompensent des produits, matériels, systèmes, services ou techniques innovants. Développées par les fournisseurs de biens et services du secteur des collectivités locales, ces innovations apportent des réponses concrètes aux problématiques actuelles qui se posent aux décideurs locaux.

Pour la deuxième année consécutive, j'ai présidé, en octobre 2015, le jury des Prix de l'Innovation du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui récompensent les entreprises proposant aux communes et intercommunalités des solutions inventives pour les aider à améliorer les services fournis aux habitants.

Si, tout comme en 2014, la diversité des produits et services qui ont concouru pour les Prix de l'Innovation était toujours aussi variée, nous avons pu constater que les entreprises ont fait preuve d'une grande plasticité et d'une formidable créativité, afin de s'adapter à l'évolution des besoins des communes mais aussi à l'évolution de notre société et de son mode de fonctionnement. Et ceci se traduit, me semble-t-il, de trois manières :

**TOUT D'ABORD**, suite à l'élan donné par la COP 21, il est évident que les entreprises candidates investissent désormais massivement sur des solutions économes en énergie et respectueuses de l'environnement, démontrant ainsi combien la protection de l'environnement passe par la promotion d'une ville durable, protégeant son écosystème, promouvant l'utilisation des énergies renouvelables, articulant intelligemment déplacements

doux et transports collectifs. Au regard des dossiers que nous avons examinés, il est clair que le développement durable se vit désormais au quotidien dans nos collectivités et que les entreprises ont bien intégré cette préoccupation dans leur réflexion.

## **DEUXIÈME CONSTAT :**

La révolution d'internet, de la mise en réseau et des objets connectés débouche sur des propositions de services à la carte, modulables, ajustables à tous les besoins et toutes les tailles de collectivités. La ville « intelligente » est en marche dans tous les domaines et elle va nous permettre de proposer demain des offres de services mieux adaptées aux besoins de nos administrés et fonctionnant davantage en lien direct avec eux. J'y vois, en particulier sur les questions d'accessibilité, des marges de progrès qui contribueront à rendre la ville plus accueillante pour tous.

## **TROISIÈME CONSTAT :**

A l'heure des baisses de dotation et des restrictions budgétaires, qui incitent les collectivités à optimiser leurs dépenses, les entreprises doivent proposer des innovations astucieuses à des prix maîtrisés. Ce critère, qui a toujours été pris en compte dans notre sélection, ●●

## SALON DES MAIRES - PARIS

prend d'autant plus d'importance que les moyens financiers deviennent plus contraints. Et là encore, le « cru 2015 » montre que nos partenaires, fournisseurs des collectivités, ont rivalisé d'imagination pour combiner technologie et ajustement des coûts.

De ces trois constats, qu'il me soit permis de tirer une conclusion optimiste : notre pays fourmille d'entreprises innovantes et de jeunes talents. Et les collectivités, par le choix de leurs investissements, gardent les moyens de promouvoir les solutions qu'elles développent. Et les Prix de l'innovation 2015-16 en font l'éclatante démonstration !

Valérie LÉTARD,  
Sénatrice du Nord, 1ère vice-présidente de la région  
Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)

---

« Le Salon des Maires 2015 ayant été annulé à la veille de son ouverture alors que le jury avait déjà distingué lauréats et finalistes du concours, les organisateurs du salon et le jury, présidé par Valérie LÉTARD, Sénatrice du Nord, 1ère vice-présidente de la région Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie), ont décidé de ne pas organiser de concours des Prix de l'Innovation en 2016 afin de mettre en avant le palmarès 2015. »

---

